



**Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
**3491, chemin Royal**  
**Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0**  
**Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004**  
**Internet : [www.msfoo.ca](http://www.msfoo.ca) Courriel : [info@msfoo.ca](mailto:info@msfoo.ca)**

## **Affaires municipales**

### **Novembre 2023**

Comme chaque année, le mois de novembre est le moment où le conseil municipal adopte son plan triennal d'immobilisation. Ce plan sert à planifier les projets d'amélioration de la Municipalité en les qualifiant, les quantifiant et en prévoyant leur répartition sur les trois années du plan.

Le plan 2024-2025-2026 est disponible sur le site Internet municipal ou pour consultation au bureau municipal. Compte tenu de sa nature, ce document est trop volumineux pour être repris intégralement dans le présent texte, toutefois voici un résumé des orientations principales.

Dans l'ensemble, le plan prévoit des investissements 1 209 000 \$ pour les trois prochains exercices. De ce total, c'est 1 064 423 \$ qui proviendront de diverses subventions. Le solde de 144 577 \$ sera réparti en utilisant le fonds de roulement municipal pour une somme de 131 071 \$ remboursable sur 10 ans sans intérêt et 13 506 \$ qui proviendront du fonds général de la Municipalité.

En détail, le plan prévoit des investissements de :

- 278 000 \$ dans le domaine des loisirs ;
- 375 000 \$ pour la Mairie/centre le Sillon ;
- 255 000 \$ en voirie ;
- 250 000 \$ pour les parcs municipaux ;
- 15 000 \$ en urbanisme et environnement ;
- 30 000 \$ en sécurité publique
- 6 000 \$ pour la mise en valeur de la Municipalité.

Divers projets qui étaient présents au plan 2023-2024-2025 ont été reportés au nouveau plan.

Cette séance extraordinaire a été précédée de la séance régulière de novembre. Parmi les éléments importants, il y a eu le dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2023. Dans ce dossier, il est à noter que les résultats de l'année 2023 seront dans la continuité des années précédentes. Les membres du conseil présents ont aussi déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires puisque la séance de novembre marquait la fin de la deuxième année du mandat du présent conseil.

### **Aide financière**

Dans ce domaine, le conseil a résolu de verser la somme de 75 \$ au Chœur de l'Île d'Orléans et de contribuer aux activités de l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans pour l'exercice 2023-2024 par une contribution financière de 2 500 \$.

### **Gestion municipale**

Parmi les autres décisions prises par le conseil il y a eu l'autorisation de l'ajout d'une antenne WiFi dans la salle du conseil auprès de l'entreprise MSSolutions pour la somme de 955,39 \$ plus taxes. Cette opération terminera le projet d'aménagement de la nouvelle salle du conseil selon ce qui avait été planifié en 2020.

### **Voirie déneigement**

Le contrat de déneigement des chemins municipaux s'étant terminé au printemps 2023, il était prévu de procéder à l'octroi d'un nouveau contrat pour les saisons 2023 - 2024 et 2024-2025. Le résultat de l'opération a été l'octroi du contrat à Luc Létourneau déneigement pour la somme globale de 107 012,98 \$ taxes incluses.

### **Ressources humaines**

Certaines tâches relevant de la personne responsable des travaux publics nécessitant la présence d'une deuxième personne, le conseil a résolu d'embaucher Monsieur Claude Lemoine à titre d'employé municipal suppléant aux travaux publics à temps partiel sur appel. Il s'agit d'un retour pour Monsieur Lemoine qui a déjà été à l'emploi de la Municipalité par le passé.

En terminant, il me reste à vous indiquer le dernier rendez-vous de l'année 2023 soit : **la séance extraordinaire sur le budget 2024 qui sera immédiatement suivie de la séance ordinaire de décembre, et ce, dès 20 h, le 11 décembre 2023.**

Marco Langlois, DMA  
Directeur général/greffier-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**  
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,**  
**Marco Langlois de la susdite municipalité,**

**Séance extraordinaire sur le budget 2024**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

**Qu'**une séance extraordinaire sur le budget 2024 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans la Mairie de la Municipalité, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans le lundi 11 décembre 2023 dès 20 h ;

**Que** les points suivants seront à l'ordre du jour :

**Projet d'ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance ;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**
- 3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 ;**
- 4. Période de questions ;**
  - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget.**
- 5. Levée de la séance**

**Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce huitième jour de novembre deux mille vingt-trois.**

**Marco Langlois, DMA**  
**Directeur général/greffier-trésorier**